## **Tutoriel Portail – Créer un événement :**



Avec le nouveau portail des Médiathèques Aveyronnaises, toutes les médiathèques peuvent, si elles le souhaitent, communiquer sur leurs animations en cours ou à venir, en créant un évènement.

Il faut tout d'abord vous connecter à votre compte bibliothèque.

Vous devez disposer des droits pour contribuer. Renseignez-vous à cette adresse : mda.portail@aveyron.fr

Suivez ensuite ces quelques étapes pour rédiger votre évènement.



Aller dans « Menu » et cliquer sur « Gestion de l'agenda » souligné dans l'image ci-dessous :

- Cliquer sur « nouveau » en haut à gauche (en vert).



:

- Dans l'onglet « Général »
  - écrire un titre. Faire clair et concis.

- Dans la « description courte », mettre une phrase d'intro (pas plus de 130 caractères espaces compris\*).
- Dans la « description complète » (second pavé à remplir), expliquer le but de l'événement et en quoi il consiste, renseigner le lieu, la date et l'heure, le public (enfants, adultes...)

## - Dans l'onglet « Image » :

PEnregistrer Annuler	
Général Images Dates Publication	
Images	
Pour des raisons de performance et de poids, l'image utilisée pour l'entête est limitée à <b>1500 pixels de largeur</b> . Si l'image spécifiée a une largeur supérieure, e affichée.	lle ne sera pas
Image d'intro	
•	Sélectionner

• Image d'intro :

Dans le champ « image d'intro » cliquez sur le bouton « Sélectionner » à droite.

Ouvrez le dossier : Agenda -> 2020.

Cliquez sur le bouton « Envoyer » en haut à droite de la fenêtre.

Cliquez sur le bouton « Explorer » en bas à droite.

Sélectionnez le visuel que vous aurez au préalable enregistré sur votre ordinateur.

Attention : ce visuel ne doit pas dépasser 500 px de large. Pour redimensionner ou recadrer une image avec <u>https://www.iloveimg.com/fr</u>, vous pouvez vous référer au tutoriel « Modifier une image ».

Cliquez sur « Ouvrir ».

Cliquez sur « Envoyer » en bas à droite.

Cliquez sur le nom de l'image à afficher.

Cliquez sur « Insérer » en bas à droite.

Dans « Légende », décrire l'image ou bien mettre le descriptif de l'événement (lorsque vous avez choisi de ne rien mettre dans « description complète » pour éviter de redire toutes les informations déjà notées sur l'affiche elle-même). Ainsi, les non-voyants pourront, en survolant l'image avec la souris, avoir le descriptif de celle-ci avec la synthèse vocale de leur ordinateur.

• Enregistrer

- Dans l'onglet « Dates » :

ral	Images Dates Publication		
ion	s des dates		
	✓ Enregistrer & Fermer S Annuler		
	Général		
	Dates et horaires	Publication	
	Début *	Statut	
	04-07-2020 15:43	R Publié	
	Fin	Affichage dans le calendrier	
	30-07-2020 15:43	Oui	
	Heures	Date de publication	
	Oui Non	30-06-2020 15:57:56	
	Récurrence	Date de dépublication	
	Une seule fois *	04.07.0000.45:57:07	

- Cliquer sur nouveau
- Mettre une date de début et une date de fin ainsi que les horaires.
- Type de localisation : Dépôt dans Orphée
- Dépôt : nom de la commune
- Condition d'accès : entrée libre/sur réservation/masques obligatoires...
- Enregistrer et fermer (bouton grisé)
- Cliquez enfin sur le bouton « Enregistrer » (bouton violet).
- Revenez maintenant sur l'évènement pour le modifier et allez dans l'onglet « Publication » :
  - Laisser le statut « Publié » et la catégorie « Evénements publics ».
  - Sélectionner les « tags » : exemples : adulte, festival, musique...

Accès : Par défaut, c'est « Accès spécial (en cours) » qui est sélectionné.
Pour signifier à la MDA que le contenu de votre évènement peut être modéré et rendu public, veuillez passer l'accès en « Contenu finalisé ».
Cette nouvelle étape permettra aux modérateurs de la MDA de savoir à quel moment vous estimez que le contenu vous convient et que vous ne souhaitez pas y revenir dessus.
Une fois modéré, l'évènement sera passé en « Accès public » par la MDA. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'évènement sera visible par tous sans être identifié.

Cliquez enfin sur le bouton « Enregistrer » (bouton violet).

La rédaction de votre évènement est terminée ! Il sera disponible sur le portail une fois qu'il aura été validé par l'équipe de la MDA.

\*Pour connaître le nombre de caractères, copier-coller la phrase, dans Word, puis double-cliquer sur « Mots » tout en bas de la page :



Vous aurez alors les « caractères espaces compris ».